



CONFÉRENCE EN LIGNE DE PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE JURIDIQUE COMPARATIVE ITALIE - SUISSE SUR LA PROMOTION DU SKI DE RANDONNÉE ENTRE LA VALLÉE DU GRAN SAINT BERNARD ET LA LOCALITÉ SUISSE DE VERBIER, DANS LE CADRE DU PROJET INTERREG ITALIE-SUISSE "SKIALP@GSB"

Mardi 24 Août 2021 (matinée)

10h00 - 10h30 Ouverture - Salutations institutionnelles

- Alberto Ciabattoni, Maire de Saint-Rhémy-en-Bosses - Chef de file du projet
- Guido Giardini, Président de la Fondation Montagne sûre
- Franco Manes, Président du Celva
- Carlo Marzi, Assesseur de la Région Autonome Vallée d'Aoste
- Représentant du Canton du Valais

10h30 - 12h00 Etude juridique comparative entre Italie et Suisse

Introduction

- Waldemaro Flick, *avocat, Fondation Courmayeur Mont Blanc*
- Maurizio Flick, *Waldemaro Flick, avocat, Membre du comité scientifique de la Fondation Courmayeur Mont Blanc*
- Riccardo Crucioli, *Juge, Tribunal de Gênes*
- Michele Giuso, *avocat, Rechtsanwalt*
- Valentine Roudit-Rossier, *avocate (Canton du Valais)*

12h00 Valerio Segor - Région Autonome de la Vallée d'Aoste - La "mode" du ski de randonnée et sa gestion : indications sur les opportunités et les responsabilités

12h10 Igor Chiambretti, AINEVA - Accidents d'avalanche - aspects techniques/scientifiques vs législation et jurisprudence - une réflexion

12h20 - 12h30 Débat avec les administrateurs, les maires

Clôture de la conférence à 12h30

LIEN D'ENREGISTREMENT :

https://zoom.us/meeting/register/tJMoc-2qpjwrE9Mof_H8Flwg_T_sPLgNk26F

Info : abenati@fondms.org

L'événement se déroulera en ligne sur une plateforme professionnelle, avec la traduction simultanée italien-français.

